

Mon enfant est décédé



Je suis allocataire avec au moins un enfant à charge âgé au plus de 25 ans ou un enfant à naître

Je ne suis pas allocataire mes enfants sont en résidence alternée ou je n'ai pas la garde habituelle de mes enfants

Mise à jour : février 2023

Mes questions

Qui peut me renseigner ?

Quels sont mes nouveaux droits ?

Quel soutien obtenir face à ce bouleversement ?

Je n'ai personne à qui confier ma détresse et ma douleur. Qui peut m'écouter ?

Comment parler de ce décès à mes autres enfants ?

Quelles sont les structures ou services près de chez moi où je peux m'adresser ?



Le conseiller Caf

étudie vos nouveaux droits aux prestations

- les droits sont calculés en fonction des ressources du foyer, de la situation familiale et sont susceptibles d'être modifiés à chaque changement de situation.



Le travailleur social

propose un accompagnement pour :

- permettre de vous exprimer face à cette situation difficile
- faciliter l'accès aux droits
- vous aider dans les démarches à réaliser
- informer sur les aides possibles (frais d'obsèques, aide à domicile...) et sur les dispositifs de soutien à la parentalité
- orienter vers des partenaires ou des spécialistes



Aides financières mobilisables

L'allocation forfaitaire décès d'enfant (l'ADE) est une nouvelle prestation familiale (2020) **attribuée de manière automatique**, pour les décès d'enfants **âgés au plus de 25 ans**. Cette allocation est attribuée aux foyers allocataires et non allocataires. Son montant, modulé en fonction du niveau de ressources, s'élève à 1 000€ ou 2 000€.

Une aide forfaitaire plafonnée à 1 200€ est inscrite au règlement intérieur d'action sociale pour aider au financement des frais d'obsèques. La décision est prise sur évaluation du travailleur social qui accompagne la famille.



Les services

- l'aide et l'accompagnement à domicile peuvent être proposés aux familles lors d'événements pouvant bouleverser l'équilibre familial (voir coordonnées au dos).

Les associations partenaires

à votre disposition (voir coordonnées au dos).

Je me simplifie la Caf

Le site internet **caf.fr**



Je contactez **un conseiller Caf**

3230

Service gratuit
+ prix appel

lundi au vendredi 9 h / 16 h 30



Je prends rendez-vous avec
un travailleur social

02 41 22 38 38

(prix d'un appel local)

le lundi après-midi de 13h à 16h30

du mardi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 16h30

Je consulte

mes droits, mes paiements.

Je fais mes demandes sur caf.fr

aide au logement, prime d'activité...

Je déclare mes changements de situation

familiale, professionnelle, déclaration trimestrielle...

Je prends Rdv

Je me renseigne sur «Ma Caf»

sur la page d'accueil du caf.fr je saisis mon code postal et consulte les services de ma Caf.

Les associations partenaires

Agapa (national - 1 représentant 49)

OBJECTIF

- accompagner des parents touchés par une grossesse interrompue ou la perte d'un enfant à la naissance,
- faire se rencontrer des parents.

COMMENT

- accompagnement individuel et collectif
- accueil et écoute des parents
- groupe de parole, groupe d'entraide

PAR QUI

Des bénévoles formés et supervisés

CONDITIONS

Adhésion

CONTACT

06 24 95 90 19 (local) - contact49@agapa.fr - www.agapa.fr

Soleil Afelt (dép 49)

OBJECTIF

- soutenir des familles ayant perdu un enfant atteint d'un cancer
- rencontrer d'autres familles
- proposer un accueil aux familles confrontées au deuil

COMMENT

- accompagnement collectif, conférences annuelles sur le deuil
- pause-café (parents et grands-parents), groupe de parole (9 rencontres/an)

PAR QUI

- des bénévoles formés, une psychologue

CONDITIONS

Gratuité - adhésion possible

CONTACT

06 88 65 69 63 - soleilafelt@orange.fr - www.soleilafelt.org

CHU d'Angers Equipe Ressources Régionale en soins palliatifs pédiatrique (ERRSPP)

OBJECTIF

Accompagner les parents ayant vécu le décès d'un enfant

COMMENT

- rencontres, échanges

PAR QUI

- un médecin, un psychologue

CONDITIONS

Gratuité

CONTACT

02 41 37 35 60 00 - errspp.angers@chu-angers.fr

Jonathan pierres vivantes (dép 49)

OBJECTIF

- soutenir les parents en deuil d'un enfant, ■ soutenir la fratrie
- faire se rencontrer des parents

COMMENT

- accompagnement individuel et collectif
- accueil / écoute téléphonique, permanences sur rendez-vous
- informations thématiques, conférences, groupe de parole, échanges

PAR QUI

Bénévoles, parents endeuillés bénévoles, formés à l'écoute et à l'accompagnement

CONDITIONS

Gratuité, adhésion possible

CONTACT

antenne Pays de Loire
02 40 43 63 11 - jpv44@wanadoo.fr - www.anjpv.asso.fr

Au Coeur des flots (dép 49)

OBJECTIF

Aider et soutenir les familles endeuillées par le suicide d'un proche

COMMENT

- accueil et écoute parents / fratrie
- groupe de parole parents / fratrie
- interventions de prévention, conférences

PAR QUI

Des bénévoles et des professionnels formés

CONDITIONS

Gratuité ou adhésion de soutien possible

CONTACT

02 41 45 44 77 ou 07 83 35 69 59 - aucoeurdesflots@orange.fr

Asso. conventionnées d'aide à domicile

OBJECTIF

Proposer un soutien temporaire aux familles confrontées à des difficultés ponctuelles ou événements qui désorganisent la vie de la famille ou la vie de l'enfant

COMMENT

Intervention à domicile d'une personne qualifiée

CONDITIONS

Participation financière suivant les ressources de la famille

AAFP-ADMR

SECTEUR NORD - LION D'ANGERS : 02 52 21 07 29

SECTEUR MAUGES - BEAUPREAU-EN-MAUGES : 02 52 21 02 64

SECTEUR CHOLETAIS - CHOLET : 02 41 65 69 69

SECTEUR EST- BAUGÉ-EN-ANJOU : 02 52 21 08 20

SECTEUR CENTRE - ANGERS : 02 41 96 93 93

Viexidom Services

ANTENNE ANGEVINE : 02 41 87 53 68

10 rue du Grand Launay à Angers - contact@viexidom.fr

ANTENNE SAUMUROIS-BAUGEOIS : 02 41 87 53 68

5 rue Comte Lair à Saumur - contact@viexidom.fr

SPAMA

OBJECTIF

Accompagner les parents confrontés à la fin de vie de leur tout-petit et à la traversée du deuil périnatal

COMMENT

- forum, échanges téléphonique

PAR QUI

- des parents, des médecins

CONDITIONS

Gratuité

CONTACT

07 87 85 37 81

Contacts nationaux

ASSOCIATION L'ENFANT SANS NOM (DEUIL PÉRINATAL)

Ecoute téléphonique 03 85 48 50 04 le vendredi de 11 h à 14 h
lesenfantsansnom@aliceadsl.fr

ASSOCIATION NAÏTRE ET VIVRE (DEUIL D'UN TOUT PETIT)

Ligne d'écoute 01 47 23 05 08 (24h/24) - contact@naître-et-vivre.org

ASSOCIATION PHARE ENFANTS-PARENTS (DEUIL/SUICIDE)

Ligne d'écoute 0 810 810 987 du lundi au vendredi 9 h 30 - 18 h
Propose des groupes de parole